

**MEMBRE FORMATEUR DU DIU D'ARTHROSCOPIE
RAPPORT D'ACTIVITÉ**

Nom : Prénom :

Lieu d'exercice :

Mode d'exercice : libéral hospitalier Signature :

Activité :

- épaule
- coude
- poignet - main
- hanche
- genou
- cheville - pied

I) ENSEIGNEMENT THÉORIQUE :

1- SESSIONS D'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE :

a. Type de sessions :

- i. Réunion de service
- ii. Séance de bibliographie
- iii. Autre

b. Nombre de sessions :

- i. Quotidienne
- ii. Plusieurs fois par semaine
- iii. Hebdomadaire
- iv. Tous les 15 jours
- v. Mensuelle

c. Autres sessions proposées (EPU, réunions scientifiques...)

2- SÉMINAIRES DU DIU D'ARTHROSCOPIE : (nombre de participations aux séminaires durant les 5 dernières années et titres des présentations)

3- MÉMOIRES : (liste des mémoires du DIU d'Arthroscopie que vous avez encadrés durant les 5 dernières années)

4- COMMUNICATIONS ORALES ET POSTERS : (liste des communications orales ou posters présentés à partir des travaux scientifiques réalisés dans le cadre du DIU d'Arthroscopie durant les 5 dernières années)

5- PUBLICATIONS : (liste des communications orales ou posters présentés à partir des travaux scientifiques réalisés dans le cadre du DIU d'Arthroscopie durant les 5 dernières années)

6- CORRECTIONS : (liste des sollicitations en tant que correcteur pour un mémoire ou pour le contrôle écrit des connaissances dans le cadre du DIU d'Arthroscopie durant les 5 dernières années)

II) ENSEIGNEMENT PRATIQUE : (concernant votre activité chirurgicale arthroscopique, décrivez votre organisation pour l'enseignement pratique dans le cadre du DIU d'Arthroscopie durant les 5 dernières années)

1- INTERVENTIONS CHIRURGICALES ARTHROSCOPIQUES :

- a. Nombre d'interventions auxquelles l'étudiant participe :
 - i. 10 par semaine ou plus
 - ii. Entre 5 et 10 par semaine
 - iii. Moins de 5 par semaine
- b. L'étudiant participe comme aide opératoire :
 - i. À toutes les interventions possibles
 - ii. À une intervention sur 2
 - iii. À moins d'une intervention sur 2
- c. L'étudiant participe comme opérateur :
 - i. À toutes les interventions possibles
 - ii. À une intervention sur 2
 - iii. À moins d'une intervention sur 2

2- ÉTAPES DE L'INTERVENTION :

- a. Installation du patient
 - i. Toujours dès que c'est possible
 - ii. Une fois sur 2
 - iii. Rarement
- b. Voies d'abord
 - i. Toujours dès que c'est possible
 - ii. Une fois sur 2
 - iii. Rarement
- c. Exploration, stratégie thérapeutique
 - i. Toujours dès que c'est possible
 - ii. Une fois sur 2
 - iii. Rarement
- d. Geste thérapeutique
 - i. Toujours dès que c'est possible
 - ii. Une fois sur 2
 - iii. Rarement
- e. Adaptation en cas de difficultés ou de variantes
 - i. Toujours dès que c'est possible
 - ii. Une fois sur 2
 - iii. Rarement

3- VISITES :

- i. Toujours dès que c'est possible
- ii. Une fois sur 2
- iii. Rarement
- iv. Jamais

4- CONSULTATIONS :

- i. Toujours dès que c'est possible
- ii. Une fois sur 2
- iii. Rarement
- iv. Jamais